



Non paiement pension alimentaire, manque adresse débiteur

Par **Juline**, le **21/01/2011** à **15:55**

Bonjour,
Mon ex mari ne paie plus la pension alimentaire des mes enfants depuis plus de deux mois. J'ai contacté un huissier mais celui ci m'a dit qu'il ne pouvait rien faire car je n'avais pas son adresse. Quels sont mes recours.
Merci de votre aide.

Par **Marion2**, le **21/01/2011** à **16:51**

Savez-vous où il travaille ?
Si vous n'avez ni son adresse, ni son lieu de travail, il faut contacter la CAF qui vous versera la pension alimentaire et se retournera contre votre ex-époux.
Comment vous versait-il la PA avant d'arrêter les versements ?

Par **mimi493**, le **21/01/2011** à **18:52**

S'il ne vous a pas donné son adresse, vous portez plainte contre lui : le débiteur d'une pension alimentaire pour les enfants, par jugement, a l'obligation de donner son adresse, sinon c'est un délit. Profitez-en s'il ne paye plus depuis plus de deux mois, pour porter plainte pour abandon de famille.
Que l'huissier vous établisse une attestation d'échec et adressez-vous au trésor public pour recouvrer les 6 derniers mois d'arriérés.